



Commune de Chelles (77)

Chelles est une commune dynamique située à moins de 20 km du centre de Paris, à l'interface de la zone urbaine dense de la Métropole et des grands espaces naturels et agricoles de la Seine-et-Marne. Son cadre de vie privilégié et son accessibilité, tant par les grandes infrastructures routières (A4 et A104) que par les transports en commun (RER E, ligne P, ligne 16 du Grand Paris Express d'ici 2028) en font une ville attractive et bien intégrée à la dynamique métropolitaine.

/

« PARIS-ORLY 2035, UN PROJET TERRITORIAL BENEFIQUE POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES »

/

Paris-Orly constitue un pôle de mobilités et d'emplois majeur à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France.

La Commune de Chelles soutient le projet ambitieux de Paris-Orly 2035, qui vise à augmenter la part des mobilités décarbonées, à privilégier l'utilisation d'énergies bas carbone, à améliorer l'expérience des usagers, et à mobiliser ses réserves foncières avec sobriété et en adéquation avec les besoins du territoire.

Il s'agit d'un projet utile en mesure d'apporter des réponses concrètes aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels sont confrontés les territoires et de bénéficier au cadre de vie de l'ensemble des communes de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France.

/

CONTACT

/

Commune de Chelles
Parc du Souvenir Emile Fouchard, 77500 Chelles

/
**PARIS-ORLY 2035, UN PROJET TERRITORIAL
BENEFIQUE POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES**
/

AVIS GLOBAL SUR LE PROJET PARIS-ORLY 2035

Alors qu'il ne se situe qu'à 30 kilomètres au sud de Chelles et à l'entrée du territoire de la Vallée de la Marne, l'accès à l'aéroport Paris-Orly reste contraint, et nécessite d'emprunter des voies routières souvent congestionnées ou de passer par Paris pour utiliser les transports en commun.

Bien que l'arrivée progressive des nouvelles lignes de transport collectif (lignes 14 et 18 du Grand Paris Express, BHNS, gare routière) viendra sensiblement améliorer son accessibilité et désengorger le trafic routier, le groupe ADP souhaite également résoudre les problèmes de saturation des accès à l'aéroport et renforcer la part modale des transports publics. Les différentes solutions proposées intègrent ainsi la mise en service d'un TCSP interne à la plateforme, la création de parcs de stationnement et d'un dépose-minute reliés au terminal par le TCSP, et le renforcement des mobilités douces.

La Commune de Chelles soutient ces mesures qui amélioreront le trajet des usagers, dans l'ensemble de leur parcours, et optimiseront l'utilisation des transports publics et des mobilités douces.

Elle soutient également les trois autres axes du projet Paris-Orly 2035 : développer les énergies bas carbone, améliorer l'hospitalité et la qualité de service de l'aéroport, et créer une offre immobilière intégrant les besoins et enjeux du territoire. Ces initiatives répondent aux défis environnementaux et renforceront l'attractivité de Paris-Orly au niveau national et international.